

Guide technique

Accueillir la biodiversité dans le bâti en Lozère



Vous êtes un habitant ? Une collectivité ? Un porteur de projet ?
Un professionnel de la construction/rénovation ? **Ce guide est pour vous !**

Une publication collective des adhérents du Réel-CPIE de Lozère

Comprendre

Comment les animaux utilisent-ils nos constructions et leurs abords pour (sur)vivre ?

« Les espèces dites inféodées au bâti sont celles qui se sont adaptées à l'urbanisation en utilisant nos bâtiments pour accomplir tout ou partie de leurs cycles biologiques. Ces espèces s'abritent, se reproduisent, nichent, voire hibernent dans des cavités très discrètes, ou construisent leurs nids sur les façades de nos bâtiments. Aujourd'hui, la survie de leurs populations dépend du maintien de ces habitats d'origine humaine. » ; *Guide technique « Rénovation du bâti et biodiversité » lpo.fr*



Le Rougequeue noir

C'est un petit passereau à la queue rousse et au chant grinçant. Historiquement rupestre il se plaît dans les villages où il niche dans des petites anfractuosités.



Le Faucon crécerelle

C'est un petit rapace diurne qui ne construit pas de nid, mais réutilise des nids existants dans des cavités suffisamment grandes et haut perchées.



L'Hirondelle rustique

C'est un oiseau migrateur bien connu, elle fait son nid dans les bâtiments constamment ouverts (granges,...). Elle façonne son nid en forme de cuillère avec de la terre.

Centres villes et villages

Habitats collectifs

Bâtiments et équipements publics

Bâti rural ancien

Maisons individuelles et annexes

Bâtiments de stockage, d'activités économiques et agricoles



Le Petit Rhinolophe

C'est une petite chauve-souris qui s'enroule dans ses ailes et qui passe les journées d'été à l'abri dans des combles ou des caves. Elle sort la nuit pour chasser des insectes volants.



Le Lézard des murailles

Comme le Lézard vert occidental et le Lézard ocellé ils ont besoin de failles entre les pierres qui leur servent de gîte.



Les Osmies

Ce sont des abeilles solitaires et inoffensives, elles pondent dans des cavités (tiges creuses, galeries dans les murs, ou même dans le sol). Quotidiennement elle peut s'atteler jusqu'à 14 heures à son ouvrage.



La Chouette chevêche

Avec sa tête ronde lui donnant une forme de petite boule, elle est un symbole du patrimoine naturel de nos campagnes. Elle installe son nid dans des cavités (arbres, clapas, vieux bâtiments, ...).

Agir

Recommandations pour cohabiter avec la faune sauvage

5100 km

C'est l'équivalent du département de la Lozère qui est artificialisé en France tous les 20 ans.

-33%

C'est la disparition de l'avifaune en milieu bâti depuis 25 ans.

20 000

C'est le nombre de moustiques qu'un couple de Martinet noir peut ingérer par jour !

1 À l'étape du **diagnostic**

Cohabiter avec la faune sauvage est très différent d'habiter avec un animal domestique. La démarche consiste à une invitation, on propose un habitat favorable et viendra qui voudra ! Une cohabitation réussie se pense en amont du projet.

La faune sauvage est présente - je veux la préserver :

> j'observe et je note (idéalement pendant une année) la faune présente sur le site et/ou autour, ainsi que les dates d'arrivée et de départ.

> je me renseigne sur les espèces présentes : Quels sont leurs besoins ? Quelles sont les périodes de vulnérabilité, ...

> je me pose les bonnes questions : mon projet est-il compatible avec la préservation des habitats existants ? Mon projet peut-il évoluer pour mieux prendre en compte la faune sauvage ?

Je me fais accompagner par des professionnels, des contacts sont à retrouver au verso !

La faune sauvage n'est pas présente - je veux l'accueillir :

> je me renseigne sur la faune susceptible de venir s'installer dans mon projet.

> je me pose les bonnes questions : suis-je prêt à cohabiter ? Quel espace suis-je prêt à prêter ? Mon terrain ou mon bâtiment est-il adapté à la cohabitation ?

Le saviez-vous ?

La cohabitation avec la faune sauvage c'est aussi très simple, mettre en place des dispositifs autocollants sur les vitres pour éviter les collisions d'oiseaux c'est déjà agir !

2 À l'étape du **projet**

> Je définis quel dispositif mettre en œuvre pour accueillir l'espèce ciblée.

> Je choisis le bon endroit selon l'environnement immédiat, les besoins de l'espèce, ...

> J'adapte mon projet pour le rendre accueillant (aspérités, matériaux naturels et rugueux, ...)

Le saviez-vous ?

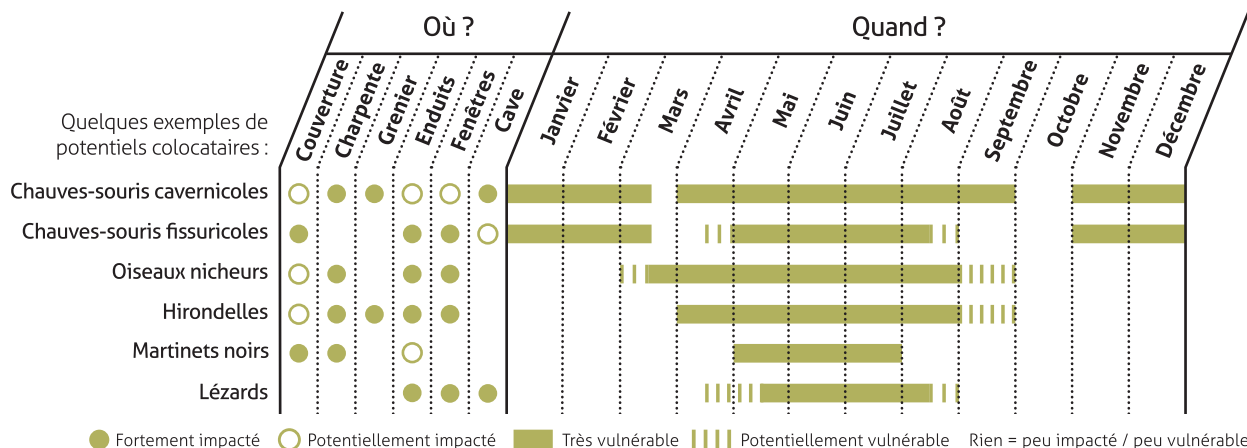
La destruction d'un nid d'une espèce protégée (martinet, hirondelle, chauve-souris, ...) est strictement interdite, punie de 3 ans d'emprisonnement et jusqu'à 150 000 € (L415-3 du code de l'environnement).

3 À l'étape des **travaux**

> J'essaie d'adapter mon calendrier de travaux à la vulnérabilité des cohabitants.

> Le calendrier est-il incompatible avec la faune présente ? Je mets en place des mesures temporaires anticipées pour permettre à la faune sauvage de trouver un autre refuge avant d'entreprendre mes travaux. En aucun cas je détruis un nid.

> Si ce n'est le cas, je sensibilise mes artisans à la cohabitation avec la faune sauvage pendant les travaux.



● Fortement impacté ○ Potentiellement impacté ■ Très vulnérable |||| Potentiellement vulnérable Rien = peu impacté / peu vulnérable

4 Je partage **mon expérience**

> Je poursuis ma cohabitation en effectuant un peu d'entretien si nécessaire (nettoyage, réparations, ...)

> Je fais le suivi de ma cohabitation : date d'arrivée des occupants, qui sont-ils ? Date de départ, ... sont autant d'informations qui permettent de comprendre la faune sauvage et d'aider à la préserver, et surtout je partage mon expérience avec mon entourage et les professionnels qui m'ont accompagné sur le projet !

Préserver

la biodiversité dans le bâti lozérien



1- Laisser des creux, fissures et cavités en façade pour habitat ou abri / martinets, rougequeues, lézards, chauves-souris, insectes ,...

2- Préserver les plantes grimpantes et les végétaux en pied de façade, supports d'habitats et de nourriture / oiseaux, insectes pollinisateurs,...

3- En débords de toit, permettre des ouvertures pour la nidification / hirondelles, martinets, moineaux, ...

4- En toiture, préserver une liberté de passage pour s'abriter ou faire son nid / hirondelles, faucons crécerelle,...

5- Proposer l'accès aux parties inoccupées des greniers et garages par les lucarnes ou fenestrou / chauves-souris, chouettes, ...

6- Préserver un accès aux habitats des cavités souterraines / chauves-souris, lézards, ...



Ils l'ont fait pour ... le Petit rhinolophe

Localisation : Meyrueis

Typologie du bâti : grange transformée en bureau

Action : création d'un espace de gîte et d'une ouverture de toit pour les chauve-souris lors de l'aménagement des combles.

Retour d'expérience : conservation de la colonie de reproduction de 36 femelles de Petit rhinolophe.



Ils l'ont fait pour ...

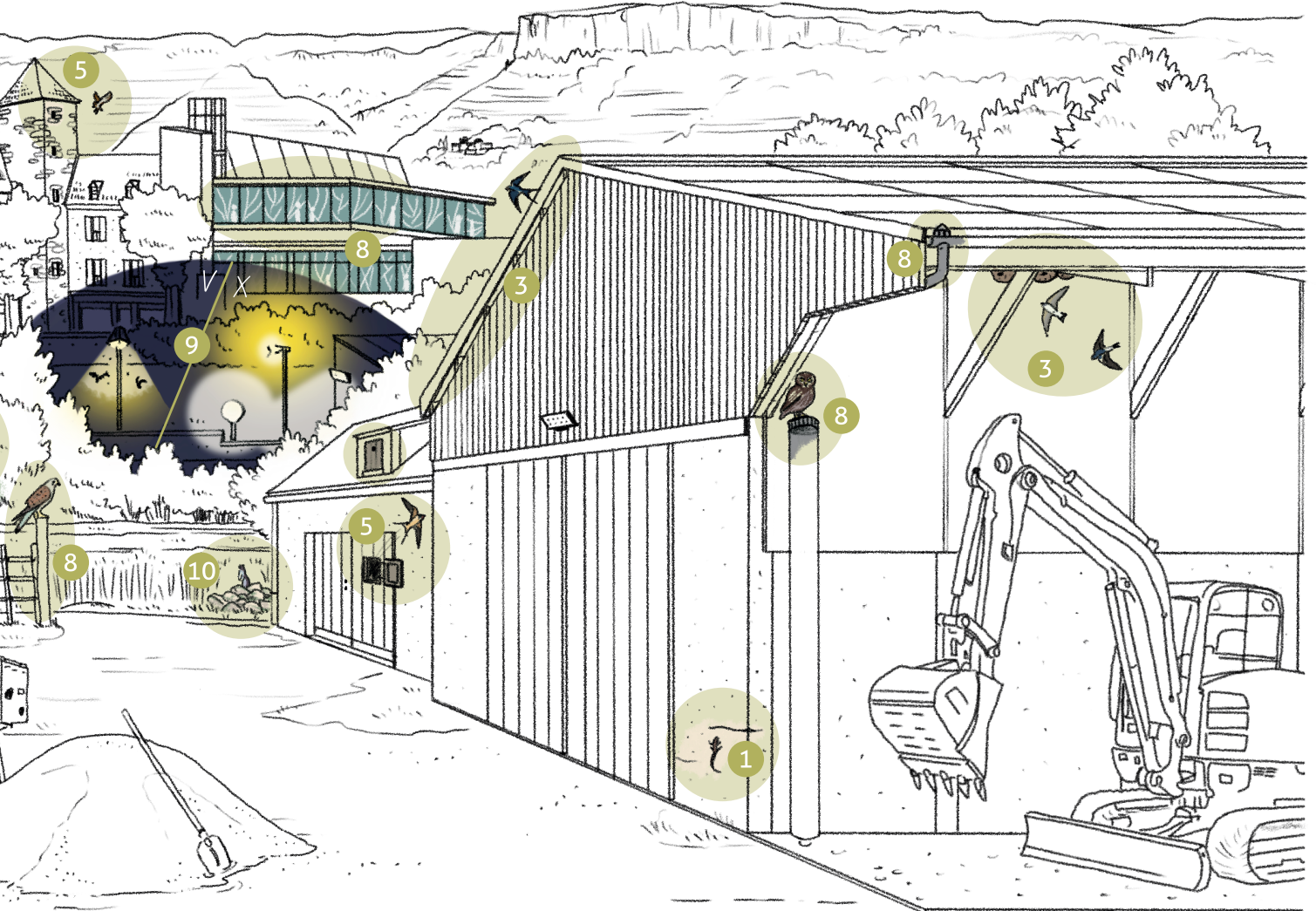
la Huppe fasciée et le Moineau soulcie

Localisation : Sinzelles - Naussac-Fontanes

Typologie du bâti : ancien corps de ferme

Action : quelques trous ont été laissés lors de rejointoiement des murs afin d'offrir des cavités pour la reproduction et la nidification.

Retour d'expérience : les oiseaux ont maintenu leurs habitudes et les travaux ont permis de rendre l'accueil d'autant plus favorable.



7- Conserver les volets comme abris / lézards, chauves-souris.

8- Dispositifs de protections : fermer l'accès aux conduits de cheminée, descentes de gouttière et poteaux creux / éviter les collisions en rendant les vitrages plus visibles par des autocollants ou des rideaux / proposer des perchoirs en hauteur.

9- Limiter l'impact de l'éclairage nocturne : diminuer le flux de lumière, privilégier un spectre adapté, préférer l'extinction.

10- Contribuer à préserver un environnement de qualité, par exemple : diversité d'habitats naturels / maintien et plantation de haies / maintien de vieux arbres, d'arbres morts et de murets en pierre sèche / privilégier des sols naturels et perméables / gestion différenciée et fauche tardive, ...



Ils l'ont fait pour ...

le Rougequeue à front blanc

Localisation : Les Salelles

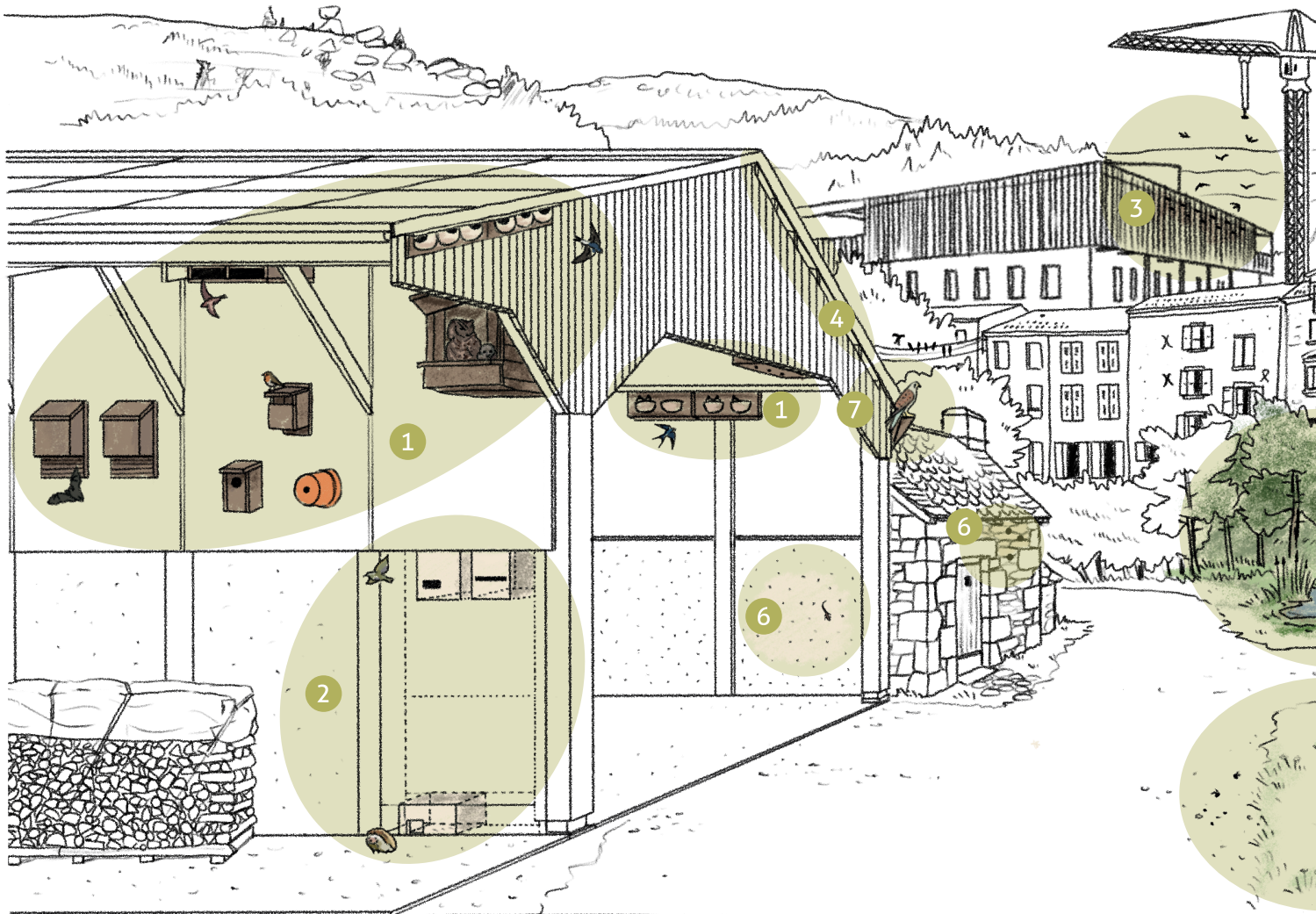
Typologie du bâti : habitat individuel

Action : pose provisoire d'une chute de tube PVC permettant l'accès à une cavité de nidification existante au moment du rejointoiement.

Retour d'expérience : préservation du lieu de nidification, très facile à mettre en place à la grande satisfaction de l'entrepreneur.

Accueillir

la biodiversité dans le bâti lozérien



1- Nichoirs et abris en suspension ou avec fixation, que ce soit à l'extérieur ou sous un abri, chaque espèce a des demandes particulières : ouverture adaptée, en groupe ou isolé, ...

2- Nichoirs et abris intégrés dans la construction, dans le coffrage et les murs extérieurs lors d'une construction neuve.

3- Nichoirs et abris inclus dans l'isolation ou le bardage, lors de la rénovation ou prévus dans la construction.

4- Rendre possible une libre circulation en laissant des passages dans les débords de toit et le bâti.

5- Aménager des gîtes et nichoirs dans les toitures et les combles, des espaces perdus mis à disposition d'espèces discrètes / martinets, chouettes effraies, chauves-souris, ...

6- Préférer les enduits rugueux, comme supports d'accroche et avec d'éventuelles cavités.



Ils l'ont fait pour ... **L'Hirondelle de fenêtre**

Localisation : Mende

Typologie du bâti : maison individuelle / bâtiment administratif

Action : pose de 18 nids d'hirondelle fixés sur la façade sud

Retour d'expérience : espoir de fixation d'une colonie en complément d'autres dispositifs d'accueil de la biodiversité sur le site.



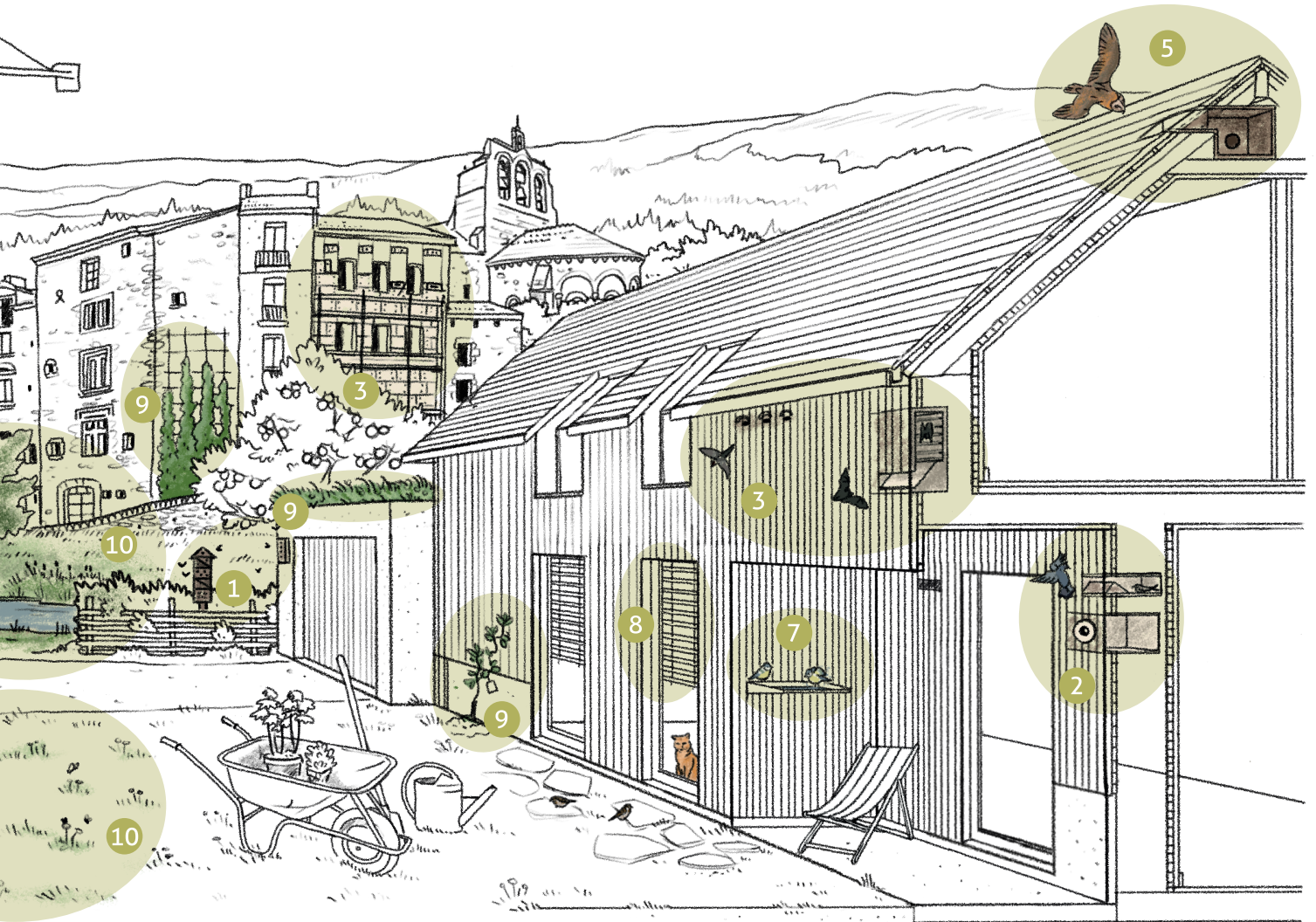
Ils l'ont fait pour ... Le Faucon crécerelle

Localisation : Le Villaret (Association Takh) - Hures-La-Parade

Typologie du bâti : maison caussenarde

Action : installation d'un nichoir dans un fenestrou avec une fenêtre à l'intérieur pour l'observation et le suivi

Retour d'expérience : la première nichée a été une réussite avec cinq œufs et trois poussins qui ont vu le jour.



7- Installer des dispositifs d'accueil simples : abreuvoirs et baignoires d'eau, conserver les volets, perchoirs et reposeurs avec des éléments de charpente, planches, piquets, ...

8- Adopter des dispositifs anti-collision pour les oiseaux sur les surfaces vitrées avec des verres non transparents, des stores extérieurs ou une implantation en retrait.

9- Redonner sa place au végétal dans le bâti : plantes grimpantes en façade, plantations en pied de mur, toitures et façades végétalisées.

10- Accueillir la biodiversité aux abords du bâti c'est faire avec l'existant et adapter ses pratiques : diversification des milieux, préservation des éléments du paysage (murets, ...), fauche raisonnée, gestion économe de l'eau, exclusion des pesticides, ...



Ils l'ont fait pour ... la Pipistrelle commune

Localisation : Barre-des-Cévennes

Typologie du bâti : construction d'une maison individuelle

Action : création d'un reposoir à chauve-souris incorporé dans le bardage bois

Retour d'expérience : accueil de chauve-souris régulant des populations d'insectes.

En savoir plus

Pour débiter la cohabitation

Pré-requis au bien vivre ensemble

La prise en compte de la faune sauvage dans le bâti permet de lui retrouver sa place dans nos espaces de vie. Les enjeux de la biodiversité ne se limitent pas aux milieux naturels car celle-ci est présente au cœur de nos villages, quartiers et habitations.

Afin de favoriser une cohabitation durable, un équilibre est à construire avec parfois des adaptations ou des compromis. En réunissant les conditions favorables et en faisant le point sur les usages du bâti, un projet de construction ou de rénovation, peut concilier avec réussite qualité de vie et préservation de la biodiversité.

Le saviez-vous ?

Retrouvez les témoignages cités dans cette publication et consultez de nouveaux « retours d'expériences » de cohabitations avec la faune sauvage en Lozère sur le site du Réel-CPIE de Lozère : reel48.org.

Je souhaite être accompagné dans ma démarche

Chaque situation est unique, en fonction du bâti et des matériaux, des espèces présentes, des saisons et de vos souhaits. N'hésitez pas à contacter le collectif des adhérents du Réel-CPIE de Lozère qui pourront vous apporter des conseils à toutes les étapes de la cohabitation.

Le Réel-CPIE peut également être sollicité pour une mise en relation avec d'autres habitants engagés dans une démarche de cohabitation, ainsi qu'avec des architectes et artisans lozériens ayant expérimenté l'intégration de solutions favorables à la préservation et l'accueil de la faune sauvage.



Scanner
pour nous contacter !

Ressources

Bibliographie

Guide technique «Rénovation du bâti et biodiversité» - LPO France - 2025

Livret d'accompagnement et fiches techniques biodiversité et Bâti, comment concilier nature et habitat ? - CAUE de l'Isère et LPO - 2012

Plaquette «Biodiversité et patrimoine bâti» - LPO Vienne adapté par la LPO Touraine - 2014

Nature et bâti, cohabiter avec la faune sauvage - Loiret Nature et Environnement - Mai 2021

Accueillir la biodiversité dans les bâtiments historiques - guide écologique à destination des gestionnaires de sites historiques classés - LPO France - 2022

Liens utiles

Sur la législation :
Legifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr>

Sur la biodiversité :
UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) : <https://uicn.fr>
INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) : <https://inpn.mnhn.fr>

Sur le suivi et la protection de la faune
ONB (Observatoire National de la biodiversité) : <http://indicateurs-biodiversite.naturefrance.fr>
VIGIE NATURE : <http://www.vigienature.fr>
GCLR (Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon) : <https://asso-gclr.fr/>

Publication collective réalisée dans le cadre du programme « Mobiliser et accompagner les territoires pour la biodiversité en Occitanie », porté par les adhérents du Réel - CPIE de Lozère :



Avec le financement de :



Publication collective protégée sous licence Creative Commons CC BY NC SA - Attribution et partage dans les mêmes conditions mais pas d'utilisation commerciale. Il est possible d'exploiter l'œuvre, de la modifier à condition que l'œuvre dérivée soit distribuée sous une licence identique à l'œuvre originale.

Rédaction : Charles Duterte (ALEPE), Nina Combet (Association COPAGE), Paul Fouet (Association Terres de Vie), Nicolas Vignau (C.A.U.E.48), Bastien Allart (LCD'O), Jacky Brard, Rémi Destre et Vincent Lhermet (LPO Lozère), Cédric Giral et Yannick Balestri (OFB), Yann Dissac et Isabelle Willart (Parc national des Cévennes), Manon Pierrel (Réel-CPIE de Lozère).

Relecture : Caroline Enraygues (C.A.U.E. 48), Fabien Sane (ALEPE)

Crédits illustrations : Nicolas Vignau (C.A.U.E. 48), Chouette chevêche et Faucon crécerelle p.2 sur modèles de Paul Fouet (Association Terres de Vie) -

Les illustrations sont propriétés du C.A.U.E. de la Lozère sauf illustration du nid d'hirondelle p.6 : LPO

Photographies : Association TAKH, Délégation Territoriale LPO Lozère, LCD'O, OFB, Parc national des Cévennes.

Maquette et mise en page : Nicolas Vignau (C.A.U.E. 48)

Impression : Service Repro - Mende - Tiré à 2000 exemplaires - **Février 2026** - N°ISBN : 978 - 2 - 494196 - 34 - 6